

PAS GRATUIT, LE « METIER » D'ETUDIANT !

Les étudiants de l'enseignement supérieur sont demandeurs d'un accompagnement de leur école lors de l'achat de logiciels. Une étude révèle que les coûts liés à la technologie pèsent sur le budget de l'étudiant.

Quelque 3 000 étudiants belges ont été sondés pour l'enquête « Academic & Technology 2015 » commandée par Guido, le groupe média pour étudiants. L'enquête explore la relation entre l'enseignement supérieur et la technologie. Qu'en ressort-il ? Il semble que cette relation ne soit pas toujours sans encombre et entraîne beaucoup de coûts cachés dans son sillage. Des exemples ? Il est devenu presque banal d'accorder un budget de 600 euros ou plus pour un PC ou un ordinateur portable. Et plus de 90 % des étudiants possèdent un smartphone, dont 70 % avec un abonnement aux données mobiles. Plus frappant encore : alors qu'Apple est la norme en ce qui concerne les smartphones (avec un intérêt grandissant pour les iPhones de seconde main), 70 % des étudiants choisissent Windows pour leur PC ou ordinateur portable.

L'enquête met aussi en avant les autres coûts cachés des études en rapport avec la technologie. Cela concerne les logiciels, les livres (numériques) et les cours. Bien que les livres soient encore et toujours utilisés dans l'enseignement supérieur (95 % indiquent que leur coût monte jusqu'à 500 euros par année académique), 60 % des étudiants préféreraient utiliser des livres numériques. Les cours sont, même si une version numérique

est mise à leur disposition, toujours avidement copiés sur papier : 60 % affirment même y être obligés par leur établissement d'enseignement. Plus de la moitié des étudiants se rend à cet effet dans un centre de photocopies, de nouveau un coût caché.

Lors de l'achat de logiciels

Les logiciels sont aussi importants que les livres. Près de 90 % des étudiants affirment que l'achat de logiciels est nécessaire pour décrocher un diplôme. Les étudiants accepteraient de payer une modique somme pour des logiciels légaux (75 % sont prêts à dépenser 5 à 15 euros par mois) et 96 % trouvent que ceux-ci devraient être assimilés au minerval ou à l'achat des cours.

C'est là que le bât blesse : alors que 86 % trouvent que c'est le devoir d'un établissement d'enseignement de les aider lors de l'achat d'un logiciel (65 % attendent même des conseils de l'école pour le choix du matériel informatique), 60 % déclarent que l'école ne les aide pas du tout à ce propos. L'enquête Guido estime cependant que « ce serait une erreur de rejeter la faute sur les écoles individuelles. Un manque de savoir-faire, de temps et de priorité est à l'origine de ce problème.

Mettre des logiciels à la disposition des étudiants n'est pas la mission principale d'un établissement d'enseignement, une sous-traitance serait une solution souhaitable.

Il apparaît que les étudiants en sont demandeurs, ce qui signifierait une situation de gagnant-gagnant, autant pour l'école que pour l'étudiant. »

Étudiants en kot

Enfin, toujours en matière d'argent et d'études, une autre enquête réalisée en son temps par la Fédération des étudiants francophones (FEF), annonçait des coûts variant de 10 000 à 12 000 euros pour les étudiants en kot et entre 6 000 à 7 000 euros pour les autres étudiants du supérieur. Ces dépenses sont en constante augmentation.

Résultat ? De plus en plus d'étudiants doivent travailler pour payer leurs études. La FEF avait déjà constaté une augmentation d'un tiers du travail des étudiants ces dernières années. Cet accroissement est dû, en partie, à une mise en place des nouvelles règles régissant le travail des étudiants.

Il est désormais possible pour les étudiants de prester 50 jours de travail par an sans être pénalisés par des retenues dues à la sécurité sociale. La FEF y voit aussi une preuve de l'augmentation de la précarité des étudiants ainsi que de leurs familles.